

Séance du 9 avril 2015

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibération du conseil municipal du 14 avril 2014 :

- 27 janvier 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques – Versement de la cotisation annuelle de 1 195,00 € pour l'année 2015.

- 27 janvier 2015 – Renouvellement de l'adhésion à la Conférence Nationale Permanente du Tourisme Urbain – Versement de la cotisation annuelle de 543,00 € pour l'année 2015.

- 27 janvier 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Réseau Carel – Versement de la cotisation annuelle de 50,00 € pour l'année 2015.
- 02 février 2015 – Marché de fourniture de peintures et d'outillage léger de peinture pour les travaux courants journaliers – Entreprise : Société Laplace PPG – Marché à bons de commande avec maximum annuel de 45 000 € HT - Durée : 1 an, reconductible pour une durée maximale de 3 ans.
- 03 février 2015 – Avenant n°1 à la convention de mise à disposition du 11/12/2014 de locaux sis Château Neuf au profit de l'association La Cocotte Coworking – Prise de possession des lieux différée au 02/02/2015 – Durée : 1 an, non renouvelable tacitement.
- 04 février 2015 – Avenant n°1 au contrat en date du 11/02/2012, de mise à disposition par HSA à la commune de Bayonne, de locaux sis 3 esplanade Jouandin (Maison de la Ville) – Autorisation de sous-occupation temporaire à des tiers.
- 04 février 2015 – Avenant n°1 à la convention d'occupation en date du 05/12/2013 par HSA à la commune de Bayonne, de locaux sis 26 rue Sainte-Catherine – Local utilisé dorénavant par l'association « La maison de l'Europe des Pays de l'Adour Maritime ».
- 6 février 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires des Pyrénées-Atlantiques – Versement de la cotisation annuelle de 9 264,09 € pour l'année 2015.
- 10 février 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Energie Cités – Versement de la cotisation annuelle de 1 250,00 € pour l'année 2015.
- 10 février 2015 – Mise en accessibilité du patrimoine bâti de la ville de Bayonne – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée – Société Accesmétrie – Montant : 30 000,00 €.
- 10 février 2015 – Renouvellement de l'adhésion à AFIGESE (Association Finances – Gestion – Evaluation des Collectivités territoriales) – Versement de la cotisation annuelle de 400,00 € pour l'année 2015.
- 12 février 2015 – Réhabilitation du réservoir sur Tour de Marracq moyen – Avenant n° 1 au marché n° 14045 conclu avec la SARL TSM – Travaux supplémentaires pour un montant de 3 980,00 € (+ 1,41 %) – Nouveau montant total du marché : 285 979 € HT.
- 16 février 2015 – Contrats de maintenance informatique – Société : Arpège pour la maintenance progiciels Maestro et Acte Web – Montant : 947,48 € - Durée : 1 an reconductible 3 fois tacitement – Société : Axians pour la maintenance téléphonie – Montant 12 901,30 € - Durée : 2 ans reconductible 1 fois tacitement – Société : Berger Levrault pour l'assistance progiciels gestion financière et ressources humaines – Montant : 460,00 € - Durée : 2 ans et 1 mois.
- 17 février 2015 - Développement durable – Résiliation du marché n° 13129 (aménagement des locaux de la boutique du Patrimoine) avec le groupement Atelier Delphine Carrère/Bio Habitat Concept pour motif d'intérêt général.
- 26 février 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Publique de Gestion Locale – Versement de la cotisation annuelle de 3 631,00 € pour l'année 2015.

- 02 mars 2015 – Location d'une parcelle de 2 hectares à M. Peyo Labeguerie (rapatriement préventif des juments du site d'Ansot) Durée : du 02 au 31 mars 2015 inclus – Loyer mensuel : 300 € par jument.
- 02 mars 2015 – Prestation dans le cadre de la programmation culturelle de la Médiathèque – Convention pour l'organisation d'une conférence / concert « Miles Davis, une histoire du Jazz, du Be Bop au Hip Hop » le 03/04/2015 - Association Musiques Actuelles – Montant : 600,00 € nets de TVA.
- 02 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l'action « Korrika Kulturala » à la Médiathèque - Convention pour l'organisation d'un spectacle de contes le 21/03/2015 – Compagnie Eleka – Montant : 300,00 € nets de TVA.
- 02 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l'organisation d'un Café philo « Qu'est-ce que la légitimité du pouvoir ? » le 17/04/2015 Médiathèque centre-ville – Convention avec l'association Philoland – Montant : 450,00 € nets de TVA.
- 03 mars 2015 – Prestations prévues dans le cadre du « Ticket découverte » (20 au 30 avril 2015) – Signature de conventions d'opération avec plusieurs associations : Libre plume : 600,00 € – l'Atelier des petits artistes : 240,00 € – Terre Buissonnière : 180,00 € – Maqui Magic arts : 160,00 € - Isabelle Karas : 144,00 € – Rouma Eden : 110,00 € – l'Artsenal de Saint-Esprit : 210,00 €.
- 05 mars 2015 – Désignation de Maître Laurent Malo, avocat au barreau de Bayonne – Présentation d'une requête près le TGI de Bayonne dans l'affaire Ville de Bayonne / M. Lassiette – Réalisation d'office en urgence et en substitution de la carence du propriétaire de l'immeuble 36 rue Passemillon des mesures prescrites par l'arrêté de péril du 28 janvier 2015 – Montant : 1 250,00 € HT.
- 05 mars 2015 – Mission de contrôle et de conseil – Corso lumineux des Fêtes de Bayonne 2015 – Entreprise : Socotec – Montant : 5 000,00 € HT.
- 05 mars 2015 – Programmation musicale de la scène Paul Bert à l'occasion des Fêtes de Bayonne 2015 : Willis Drummond : 3 000,00 € HT – Txarango : 3 000,00 € HT – Begiz Begi : 1 700,00 € HT – Kimbala : 3 500,00 € HT – Bongo Botrako : 4 500,00 € HT – Montant total de la programmation : 15 700,00 € HT (16 563,50 € TTC).
- 05 mars 2015 – Programmation musicale des Fêtes de Bayonne 2015 – Lot 1 : Formations de bal/variétés place de la Liberté – Groupes : Pick Up : 1 050 € – Izar Adats : 2 250 € – Let's Dance : 2 312 € – Klein : 2 548 € – Les Monstroplantes : 3 000 € – Montant total lot 1 : 11 160 € – Lot 2 : Formations de bal/variétés Carreau des Halles – Groupes : Koloka Taldea : 2 200 € - Aitriska : 2 897 € - Heptagone : 3 000 € – Xitoak : 3 002 € – Patcha Mama : 3 540 € - Montant total lot 2 : 14 639 € - Lot 3 : Formations de jazz place de la République – Groupes : Swing 64 : 645 € – Karimbo : 680 € – The Red Hot Nipples : 760 € – Can I Swing : 920 € – Big Bang Côte Basque : 1 000 € – Didier Datcharry trio : 1 068 € – Bayou Combo : 1 800 € – Montant total lot 3 : 6 873 €.
- 09 mars 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juif - France – Versement de la cotisation annuelle de 200,00 € pour l'année 2015.
- 10 mars 2015 – Renouvellement de l'adhésion à l'association « Centre-ville en Mouvement » – Versement de la cotisation annuelle de 1 000,00 € pour l'année 2015.

- 10 mars 2015 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association « Sites et Musées en Pays Basque » – Versement de la cotisation annuelle de 375,00 € pour l’année 2015.
- 11 mars 2015 – Renouvellement de l’adhésion à l’Agence pour le Développement Régional du Cinéma – Versement de la cotisation annuelle de 270,00 € pour l’année 2015.
- 11 mars 2015 – Marché de location d’engins de travaux publics avec chauffeurs – Lot 1 : pelle hydraulique sur pneus – Entreprise : Laborde Hubert – Montant : 550,00 € HT - Lot 2 : pelle hydraulique sur chenilles – Entreprise : Laborde Hubert – Montant : 510,00 € HT – Lot 3 : Minipelle 5 à 7 tonnes – Entreprise : Laborde Hubert - Montant : 510 € HT - Lot 4 : tracteur agricole et remorque double essieux – Entreprise : Laborde Hubert – Montant : 480,00 € HT
- 12 mars 2015 – Désignation de Maître Laurent Malo, avocat au barreau de Bayonne – Défense des intérêts de la commune dans l’affaire consorts Habierre André et Lopez Richard : contentieux coupe et abattage de chênes en Espace Boisé Classé – Montant : 800,00 € HT.
- 17 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l’action « Réseau Bilketa – Programme de formation professionnelle » mise en œuvre par la Médiathèque– Convention avec la Faculté des Sciences Humaines et de l’Education de l’Université de Mondragon (Espagne) pour l’organisation d’une journée de formation le 02 avril 2015 – Montant : 737,00 € nets de TVA.
- 18 mars 2015 – Signature d’un contrat de maintenance « Logiciels + GPS Trimble » - Société D3E Electronique – Montant : 1 220,00 € HT - Durée : 1 an – Signature d’un contrat de services « Veille statutaire » - Société Berger Levraut – Montant : 2 827,79 € HT - Durée : 3 ans.
- 20 mars 2015 – Location de vestiaires préfabriqués pour le football plaine des sports de La Floride - Société Balat – Montant maximal : 64 080,00 € H.T. - Durée : 30 mois maximum.
- 24 mars 2015 – Renouvellement de l’adhésion à l’Association « Club cynophile bayonnais » – Versement de la cotisation annuelle de 95,00 € pour l’année 2015.
- 25 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l’action « Contes et musiques de Gascogne » organisée par la Médiathèque le 19 mai 2015 – Convention avec l’association « Etudes sur la culture occitane en Bas-Adour » (ESCOBA) – Montant : 300,00 € nets de TVA.
- 25 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l’action « Contes et musiques de Gascogne » organisée par la Médiathèque le 22 mai 2015 – Convention avec l’association « Hart Brut » – Montant : 550,00 € nets de TVA.
- 25 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l’action « Contes et musiques de Gascogne » organisée par la Médiathèque le 23 mai 2015 – Contrat de cession de droit d’exploitation d’un spectacle avec le Collectif Ça-i – Montant : 283,60 € nets de TVA.

- 25 mars 2015 – Prestation dans le cadre de l'action « Rencontre avec un auteur » organisée par la Médiathèque le 28 mai 2015 – Convention avec Monsieur Hubert Kemoun — Montant : 250,00 € HT.

- 27 mars 2015 – Mission d'assistance - Prestation d'assurances spectacles taurins saisons 2015, 2016 et 2017 – Signature d'une convention de prestation de services – Cabinet Julien (31 Cugnaux) – Montant : 1 600,00 € HT.

- Délivrance de concessions funéraires :

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	Durée en années	Montant
20150021	30/01/2015	ETCHEVERRY Marie Jeanne, PERSILLON Anne Marie	Talouchet	02-14-013	30	309,00 €
20150022	30/01/2015	HERNANDEZ Simone	Talouchet	09-02-033	30	129,00 €
20150023	03/02/2015	OSPITAL Jean Claude	Saint Etienne	C-08-008	30	479,50 €
20150024	04/02/2015	DEBIA Marie Dominique, CAZALIS Bernadette	Saint Léon	01-28-002	30	479,50 €
20150025	11/02/2015	DORLANNE Philippe	Talouchet	05-07-034	15	49,00 €
20150026	17/02/2015	ROUSSEAU Véronique	Talouchet	CM-04-005	15	155,00 €
20150027	18/02/2015	URRUTIA Gratien et Marguerite	Talouchet	06-11-012	15	155,00 €
20150028	19/02/2015	TAPIA Marie	Saint Léon	03-12-024	15	155,00 €
20150029	19/02/2015	GOYENECHÉ Bernard et Marie Thérèse	Talouchet	08-02-038	30	309,00 €
20150030	19/02/2015	DAGES André et Renée	Talouchet	08-02-039	30	309,00 €
20150031	19/02/2015	SAVARY Simone	Saint Léon	02-03-029	30	309,00 €
20150032	19/02/2015	LARRE Alain	Saint Léon	01-14-009	50	479,50 €
20150033	23/02/2015	SUHUBIETTE Pierre et Christiane	Saint Léon	04-10-011	15	155,00 €
20150034	24/02/2015	MANAGAU Jacques, LAPEYRE Nicole	Talouchet	01-11-049	15	155,00 €
20150035	26/02/2015	KILGUS Christelle et Frédéric	Talouchet	09-02-034	15	49,00 €
20150036	26/02/2015	CHIDIAC Alain	Talouchet	03-14-018	30	129,00 €
20150037	27/02/2015	RIU Paul	Saint Léon	01-18-019	50	184,01 €
20150038	05/03/2015	DEZEST Jean et Jeanne	Saint-Etienne	C-16-019	30	479,50 €
20150039	05/03/2015	LERCHUNDI Martine	Talouchet	08-02-040	30	479,50 €
20150040	06/03/2015	IBARBIDE Denise	Talouchet	09-02-035	15	49,00 €
20150041	09/03/2015	YVARS Marie Claude, HARAN Catherine, BARTHEU Claudine, GRACIET Denise	Saint Léon	02-18-003	30	479,50 €
20150042	09/03/2015	NARBEBURY Elisabeth, DUCHE Marie	Talouchet	05-07-012	30	129,00 €
20150043	09/03/2015	FRANCOIS Allain	Saint Léon	04-22-008	15	49,00 €
20150044	10/03/2015	HIDALGO Maria	Talouchet	08-02-041	30	309,00 €
20150045	12/03/2015	THIBAUT Geneviève	Talouchet	01-04-020	15	155,00 €
20150046	17/03/2015	TALLEC Dominique	Talouchet	03-08-014	30	129,00 €
20150047	18/03/2015	HYPOLITE Pascal	Saint Etienne	C-04-015	15	49,00 €

20150048	20/03/2015	BONTEMPS Monique	Saint Etienne	E-04-019	30	41,00 €
20150049	20/03/2015	ETCHEBERRY Anne Marie	Saint Léon	08-12-004	30	479,50 €
20150050	23/03/2015	LAMARCHE Tiphaine	Talouchet	04-CU-049	15	450,00 €
20150051	23/03/2015	LATOURRETTE Michèle et Sébastien	Talouchet	08-02-042	15	155,00 €
20150052	25/03/2015	PECASTAINGS Catherine	Talouchet	08-01-043	15	155,00 €
20150053	30/03/2015	DA SILVA MOREIRA Marie Renée	Talouchet	09-02-036	30	129,00 €

Le conseil municipal prend acte de la communication de ce compte-rendu.

Ont signé au registre les membres présents.